

Tandem

Ensemble pour les jeunes et les familles

Recherche
Intervention
Familles
Jeunes

PARTENARIAT
DE RECHERCHE



Centre jeunesse
de Québec
Institut universitaire

Le journal du Partenariat de recherche sur les jeunes et les familles à risque (JEFAR)
et du Centre jeunesse de Québec – Institut universitaire (CJQ-IU)
Vol. 2, n° 1, janvier 2006

Une véritable révolution !

Annie Vaillancourt
Rédaction

Les 22 et 23 septembre derniers se tenait au Musée national des beaux-arts du Québec le colloque « *Vers une nouvelle culture de l'informatisation en protection de la jeunesse* », organisé par l'équipe du projet PIBE des centres jeunesse du Québec (CJ). À l'heure actuelle, 13 centres jeunesse ont emboîté le pas vers cette véritable révolution informatique, qui a débuté par l'informatisation des données recueillies par les intervenants et qui s'est poursuivie avec la standardisation de ces données.

C'est de cette précieuse mine d'information dont il était question tout au long de cette journée. Mais aussi des changements occasionnés par ces nouvelles façons de faire dans les milieux de travail, des possibilités



PHOTO: ANNIE VAILLANCOURT

Richard Cloutier, Gaby Carrier, Patricia Bouchard, Marie-Reine Patry et Louise Éthier, comité organisateur du colloque « *Vers une nouvelle culture de l'informatisation en protection de la jeunesse* »

d'exploitation que recèlent ces données (l'article suivant en est un exemple concret), des problèmes soulevés et des risques (liés à la confidentialité, notamment, même si toute l'information saisie est dénominalisée). Bref, des enjeux de l'informatisation en centre jeunesse pour les jeunes et pour la pratique. Cette informatisation des données représente une richesse insoupçonnée pour les intervenants qui pourront intervenir mieux et plus rapidement, pour les chercheurs qui dresseront un portrait plus juste de la clientèle et feront avancer l'état des connaissances et pour les jeunes qui bénéficieront de ces progrès. Toutefois, selon les chercheurs invités, cette nouvelle ère de l'informatisation semble aussi risquée. Risquée, entre autres, parce que certains téméraires pourraient tirer des conclusions hâtives des résultats de recherche obtenus, chiffres à l'appui. Les résultats diffusés devront donc être soigneusement analysés et expliqués aux médias et au public.

Les actes de ce colloque (sur DVD) seront disponibles sous peu au service de soutien documentaire du CJQ-IU, tél : (418) 661- 6951, poste 1701. ■

Sommaire

1 et 2

Le colloque PIBE et l'histoire des jeunes en TC

3

**Quelles lunettes portez-vous ?
Le colloque du JEFAR**

4

Portrait des familles d'accueil de la région

6

CJQ-IU: 10 ans de mission universitaire

7

Être adolescent, étudiant et employé

8

Droit et intervention : deux mondes, un enjeu



PHOTO: ANNIE VAILLANCOURT

Le Musée national des beaux-arts du Québec où se tenait le colloque « *Vers une nouvelle culture de l'informatisation en protection de la jeunesse* »

L'histoire des jeunes en troubles de comportement sérieux dans les CJ

De la vulnérabilité à la dangerosité

Annie Vaillancourt
Rédaction

Sur 262 jeunes en troubles de comportement sérieux (TC) ayant un dossier actif au CJQ-IU en mai 2005, 167 n'en étaient pas à leur premier signalement (64 %). Qui plus est, de ces 167 jeunes, 56 % ont déjà été signalés à la protection de la jeunesse pour négligence. Ces jeunes vivraient-ils donc « un glissement de la vulnérabilité à la dangerosité envers les autres ou eux-mêmes ? » se questionnaient Daniel Turcotte et Denis Lacerte, respectivement chercheur et analyste-consultant en informatique, lors d'un atelier portant sur l'histoire des jeunes en TC dans les centres jeunesse. Cet exercice visait à démontrer les innombrables possibilités de recherche que permet l'informatisation des données. Il a été présenté dans le cadre du colloque PIBE.

Faits saillants

À l'étape de la réception et du traitement des signalements (RTS), la plupart des filles sont signalées pour abus et les garçons pour troubles de comportement. « *Les filles continuent d'être des victimes* », note donc Daniel Turcotte. « *Les filles sont*

plus dangereuses pour elles-mêmes et les gars sont plus dangereux pour les autres », commente-t-il. Les filles présentent plus de problèmes intériorisés (dépression, anxiété) et les garçons plus de problèmes extériorisés (vol, vandalisme, violence envers les autres). « *Mais est-ce qu'on recourt au placement de la même façon, sans distinctions pour ces différentes réactions ?* », s'interroge Daniel Turcotte, précisant du même souffle que 53 % de ces jeunes sont placés.

La majorité des jeunes placés (86 %) se retrouvent en centre de réadaptation.

« Des intervenants qui signalent, ça donne une bonne indication de la lourdeur des cas »

Seulement 12 % sont dirigés vers des familles d'accueil. « *Il y a effectivement un manque de familles d'accueil pour les adolescents, mais les jeunes en troubles de comportement nécessitent des besoins particuliers* », précise Diane Guérard, directrice de l'hébergement dans la communauté au CJQ-IU.

Pour les filles, le premier signalant est généralement la famille, tandis que pour les garçons, ce sont les policiers. Toutefois, des intervenants signalent aussi. « *Quand on fait un signalement en protection de la jeunesse, c'est parce qu'on se sent impuissant. Des intervenants qui signalent, ça donne une bonne indication de la lourdeur des cas* », souligne Daniel Turcotte. Il serait



PHOTO: ANNIE VAILLANCOURT

Daniel Turcotte et Denis Lacerte, chercheur et analyste - consultant en statistique au CJQ-IU

aussi intéressant d'aller voir si le niveau de priorité varie selon le déclarant. Chose certaine, si les policiers interviennent, le niveau de priorité augmente. « *Un ado frustré doit crier plus fort*

angoissant », admet Daniel Turcotte. Ce qui est angoissant, c'est « *qu'on n'a pas de contrôle sur les entrées et les sorties d'information* ». Il faut donc « *sensibiliser les gens à la*

qu'un bébé qui a un oreiller dans la face ! », s'exclame un participant. Une bonne analyse s'impose donc, assurément.

La majorité des jeunes (70 %) de cet échantillon ont vécu la séparation de leurs parents. S'agit-il de familles recomposées ou monoparentales ? La base de données ne fournit pas encore ce type d'information. Mais avec le nouveau système de soutien à la pratique (SSP), « *on va avoir accès à toutes les données brutes, on va être capable de pousser plus loin nos analyses statistiques* », rapporte Denis Lacerte.

La base de données

Travailler avec une base de données comme celle-là, « *comme chercheur, je dois vous dire que c'est très*

qualité des données qui entrent dans le système », souligne-t-il. Et « *valider auprès des intervenants par la suite, pour s'assurer que les résultats correspondent bien à la réalité* ». De même, il est important de bien connaître le système de protection de la jeunesse.

Du côté de l'analyse statistique, « *dans un premier temps, on doit poser une question de recherche assez claire, si on ne fait pas ça, on risque de se retrouver avec plusieurs données inutiles et de faire des erreurs* », fait savoir Denis Lacerte. Mais, « *ce qui est intéressant, c'est qu'on peut explorer plusieurs avenues... et même si c'est incomplet pour l'instant, ça peut être ben ben l'fun à analyser !* », conclut-il. ■



Quelles lunettes portez-vous ?

Le colloque du JEFAR

Annie Vaillancourt
Rédaction

« *Quand on change nos lunettes et qu'on examine de près les forces des parents, on a plus de chance d'en trouver* », a fait valoir Michèle Brousseau, animatrice principale du colloque *L'utilisation des forces des parents dans un contexte d'intervention psychosociale*, le 10 novembre dernier, à l'Université Laval. Elle dévoilait alors le fil conducteur de cette étude du Centre JEFAR.

Pauvreté, difficultés relationnelles, démêlées avec la justice, problèmes de santé physique ou mentale, les parents des CJ et des CSSS traînent plusieurs cailloux dans leurs souliers qui les empêchent d'avancer et peut-être même de prendre soin de leurs enfants. Pour

« Enfants maltraités ou familles en difficulté ? »

aider les parents à s'en sortir et à devenir de meilleurs parents, l'approche centrée sur les forces suggère que les compétences personnelles des parents, leurs habiletés sociales et les ressources de leur environnement soient d'office mises à profit.

Le volet « parents »

Pour réaliser cette recherche, 129 parents ont été rencontrés (92 % sont des mères) afin de mettre leurs forces en valeur et en action, de les mobiliser. Ces parents ont utilisé majoritairement les services des CJ pour des problèmes avec leur fille et des CSSS, pour des embûches avec leur garçon. Trois enfants sur quatre avaient entre 9 et 11 ans et près de la moitié de ces familles étaient monoparentales.

Le fonctionnement familial, l'alliance parentale (l'exercice partagé des responsabilités parentales), les relations parent-enfant, l'*empowerment* (le processus de prise de pouvoir sur sa vie) et les relations avec l'environnement (les services sociaux, l'école, etc.) sont les cinq dimensions des forces examinées chez ces parents. À ce sujet, trois parents sur quatre rapportent avoir un fonctionnement



PHOTO: ANNIE VAILLANCOURT

Michèle Brousseau, Jacques Vachon, Marie Simard, Rosalie Héneault, Catherine Turbide et André Beaudoin, ont travaillé à cette étude et animé le colloque

familial sain, 60 % disent partager les responsabilités parentales avec leur conjoint ou ex-conjoint, 86,6 % ne perçoivent pas de problèmes dans leurs relations parent-enfant, la plupart démontrent un degré d'*empowerment* relativement élevé et 52 % disent avoir eu besoin d'aide l'année précédant le contact avec le CSSS ou le CJ. Les principaux motifs invoqués : les problèmes socio-affectifs, de comportement de l'enfant et les pratiques éducatives. « *Il y a des gens*

qui utilisent les services de façon extraordinairement active », remarque Richard Cloutier. Paradoxalement, les parents ayant consulté en CJ font face à plus de facteurs de risque, mais ont plus de contrôle dans leurs relations avec leur enfant et davantage d'*empowerment*.

Après 12 mois de suivi, les répondants disent avoir moins de problèmes relationnels et individuels (avec la justice ou de santé mentale, surtout). La recherche ne permet toutefois pas d'attribuer ces changements à l'intervention. La clef du succès, selon Daniel Turcotte : bien clarifier dès le départ les objectifs du plan d'intervention.

Que recommandent les parents ?

Plus de services de garde, de pédopsychiatrie et de soutien aux familles monoparentales, une plus grande accessibilité et continuité des services, qu'on accorde une plus grande attention à leurs besoins et qu'on leur explique bien le processus de protection.

Enfants maltraités ou familles en difficulté ?

« *Doit-on parler d'enfants maltraités ou de familles en difficulté ?* », soulève Nico Trocmé, directeur du Centre d'excellence pour la protection et le bien-être des enfants. « *La thèse penche en faveur des familles en difficulté* ». Si les professionnels s'attardaient plus aux problèmes familiaux qu'à leurs conséquences, les mauvais traitements, l'émergence de nouveaux problèmes pourrait être évitée, croit-il.



PHOTO: ANNIE VAILLANCOURT

Nico Trocmé, directeur du Centre d'excellence pour la protection et le bien-être des enfants

Pierre Paré, travailleur social au CSSS de la Vieille-Capitale, abonde dans le même sens. Il s'inquiète même depuis la création des CSSS, qui pourrait ouvrir la porte à une approche médicale de soins et de services, à la préséance du curatif sur le préventif.

« *Ce que cette étude nous indique, c'est qu'il faut avoir un regard plus large, pour que les familles fassent appel à leurs ressources. Ça nous amène une intervention qui peut se situer à plusieurs niveaux : intra-familial, relations parent-enfant, faire appel aux forces des parents via l'intervention de groupe* ».

L'*Étude canadienne sur l'incidence des signalements de cas de violence et de négligence envers les enfants 2003* indique qu'au Canada, la négligence (30%), l'exposition à la violence

familiale (28 %) et la violence physique (24 %) sont les trois principales catégories de mauvais traitements signalés et retenus par les services de protection de l'enfance. La violence psychologique représente un autre 15 % (elle a d'ailleurs quadruplé en cinq ans), tandis que les abus sexuels représentent 3 % des cas. « *S'agit-il d'un problème d'éducation, de santé publique ?* », s'interroge Nico Trocmé. Pour de plus amples informations sur cette étude : www.cecw-cepb.ca.



PHOTO: ANNIE VAILLANCOURT

Pierre Paré, t.s. au CSSS de la Vieille-Capitale



Annie Vaillancourt
Rédaction

Portrait des familles d'accueil de la région...

« Pour une seule annonce placée dans les journaux, le CJQ-IU peut recevoir jusqu'à 80 appels », indique Michel Desrosiers, organisateur communautaire au CSSS de Québec-Nord, spécialisé dans le marketing social et chargé de cours à l'Université Laval. Or, règle générale, seulement 8 % des personnes retournent le questionnaire initial. C'est donc pour proposer une offre de services plus alléchante aux familles d'accueil (FA) et répondre aux besoins des jeunes en attente d'un foyer (32 en octobre dernier) que cette stratégie sera lancée.

Être FA : « *c'est une belle aventure qui demande beaucoup d'énergie et un amour inconditionnel. C'est gratifiant parce que les jeunes sont reconnaissants à un moment donné mais ce n'est pas de tout repos tout le temps* », résume Michel Godbout, chef de service au CJQ-IU. Cette étude de marché vise donc à recruter plus de FA mais aussi à contribuer à ce qu'elles maintiennent leur engagement à long terme.

Avec la collaboration de plusieurs intervenants, Daniel Turcotte, Émilie Dionne et Richard Cloutier, chercheurs pour le CJQ-IU, ont réalisé une recension des écrits, dressé le portrait de 360 FA de la région et participé à la rédaction des comptes rendus des groupes de discussion. À l'origine de ce projet : Jacques Laforest et Bernard Roy. « *On voulait savoir qui sont ces clients-là qui achètent notre offre de service ? Qui on veut rejoindre (âge, sexe, revenu, motivations, etc.) ?* », précise Michel Desrosiers. Un exercice qui n'avait jamais été réalisé auparavant.

L'année dernière, 31 FA ont partagé leur vécu : leurs cheminements, leurs motivations, les obstacles rencontrés en cours de route. Elles se sont aussi prononcées sur la publicité actuelle et à venir. « *Les gens nous ont parlé très ouvertement* », soutient Michel Desrosiers. Trois groupes de discussion ont été formés : 15 FA possédant plus de trois ans d'expérience, 13 FA ayant

moins de trois ans d'expérience et 3 FA qui ont abandonné. « *On a rencontré une dame qui a accueilli 700 enfants, ça fait 35 ans qu'elle est FA. Souvent, elle reçoit la visite de gens qui reviennent la voir avec leurs enfants, ou même leurs petits-enfants !* », s'exclame Michel Desrosiers.

Les éléments clés de cette nouvelle stratégie : accélérer le processus d'accréditation, fournir plus de support et d'accompagnement aux FA, cibler les messages publicitaires selon l'âge des enfants : 0-5 ans, 6-12 ans et 13-17 ans et leurs principales caractéristiques. « *Sans faire peur aux gens* », puisque plusieurs FA ont mis en garde les professionnels contre la lourdeur



PHOTO: ANNIE VAILLANCOURT

Richard Cloutier,
directeur de l'équipe et
du groupe scientifique
du CJQ-IU

des cas présentés lors des rencontres d'information. Ces histoires de cas illustrent la dure réalité de certains enfants mais peuvent dissuader des candidats potentiels. « *Je pense que des fois on fait peur aux gens. Ce ne sont pas tous des petits monstres. Ils ont besoin d'encadrement, et quand ils ont cet encadrement-là, souvent ils se replacent* », commente Michel Godbout. Impliquer les FA dans la publicité et les rencontres d'information, « *parce qu'elles sont les meilleures porte-parole en la matière* », continuer à offrir des services de répit de fin de semaine, améliorer l'image des CJ et des jeunes à accompagner et maximiser la formation des intervenants sont aussi des objectifs de cette nouvelle orientation. Parce que la réalité des jeunes « *est plus lourde et plus complexe* », les familles d'accueil deviendront des clients, des partenaires à qui il faudra offrir tout le soutien nécessaire.

« *Comblent l'écart entre l'importance du rôle de la FA et la difficulté de le valoriser, c'est le défi à relever parce que le bien-être et la participation des*



FA passe par cette reconnaissance et les outils offerts. Elles sont les artisanes de l'intervention », fait valoir Richard Cloutier.

Alors, qui sont-elles donc ?

Le tiers des FA de la région connaissent déjà l'enfant accueilli. Leur motivation principale : venir en aide à ce jeune. Pour les autres, « *ce qu'on peut faire ressortir, c'est que c'est l'amour des enfants qui les motive. Il y a aussi la rétribution à tous les mois qui n'est pas imposable, c'est une source de revenus, mais c'est bien clair qu'il n'y a pas juste ça* », observe Michel Godbout. La deuxième source de motivation, c'est le désir de se rendre utile.

Dans 90,6 % des cas, le signataire principal est une femme. La moitié de ces FA ont un revenu familial inférieur à 40 000 \$. Elles possèdent un bon réseau de soutien (amis, parents, frères, sœurs, voisins, etc.) et présentent un profil très homogène sur les plans de la langue (français), de la religion (catholique) et de la nationalité (canadienne). Près du quart sont monoparentales. « *Les enfants qui se retrouvent dans ces familles (monoparentales) ont des réponses à leurs besoins d'aussi grande qualité. Elles se sont qualifiées. Elles ont passé l'examen* », se prononce Richard Cloutier, qui a déjà réalisé une étude sur les difficultés vécues par les familles monoparentales. « *Les règles reliées au recrutement sont assez sévères et ont justement pour objectif d'éviter de faire de la ségrégation basée sur la structure familiale ou l'orientation sexuelle* », ajoute-t-il.

Quatre familles peuvent recevoir des jeunes de tous âges, 114 des enfants de moins de 6 ans, 231 des enfants de 6 à

...une nouvelle stratégie de marketing à l'horizon !

12 ans et 164 des adolescents. Le tiers des FA sont accréditées pour accueillir des filles (33,7 %), le tiers des garçons (34,5 %) et l'autre tiers des enfants des deux sexes (31,8 %). La plupart sont accréditées pour une seule place, et ce, depuis moins de 5 ans.

Les familles d'accueil accréditées depuis moins de deux ans (n = 97) sont un peu plus jeunes que les autres (l'âge moyen : 42,9 ans contre 49,8 ans pour les FA accréditées depuis plus longtemps), vivent plus souvent en union de fait,

sentiment d'accomplissement, les formations, les ressources de répit de fin de semaine et le fait d'être en bon terme avec l'intervenant social, motivent les FA à poursuivre leur mandat. Les formations offertes : l'attachement, les stades de développement et la prévention du suicide. Les difficultés relationnelles avec les parents naturels (téléphones incessants, harcèlement, propos violents), les rapports avec certains intervenants (manque de support, de disponibilité, de sensibilité),

des enfants plus âgés ou des adolescents, filles ou garçons, les FA suggèrent que des enfants de tous âges et des deux sexes apparaissent dans les messages publicitaires. Toute une gamme d'émotions vécues par les FA devraient aussi être reflétées pour toucher le « public cible ». De plus, les FA désirent s'impliquer dans les efforts de recrutement et qu'on tienne compte des nouveaux modèles familiaux : deux parents qui travaillent, familles monoparentales, couples homosexuels, etc.

essaie de faire le bon pairing ».

Les besoins en ressources d'accueil sont cycliques. Au printemps, il fait beau, les bourgeons éclatent, c'est la période des écarts de conduite, de l'école buissonnière : plus d'adolescents sont alors signalés. En octobre dernier, plusieurs garçons de 8 à 11 ans étaient en attente d'un foyer. « *Ce sont des hyperactifs qui demandent une grande disponibilité* », moins de FA étaient en mesure de répondre à leurs besoins. Pour les 0-5 ans, après 6 mois de placement, un « projet de vie » est clarifié (placement à long terme). « *La stabilité émotive se construit entre 0 et 5 ans, on veut être en mesure de leur offrir ça* ».

« *On recherche des familles qui sont disponibles, qui aiment les enfants, qui veulent s'investir auprès d'eux, qui sont capables de composer avec des enfants en souffrance, des enfants qui ont vécu de la négligence importante, des abus physiques ou sexuels, qui ont développé des troubles de comportement. Et comme ce sont des carencés affectifs souvent, ça nous prend des familles qui sont assez en équilibre sur le plan personnel* », précise Michel Godbout.

« *Je lève mon chapeau à la direction du CJQ-IU, d'avoir bien voulu s'embarquer dans ce bateau-là. C'est très confrontant parce que ça remet des choses en question, mais quand une organisation se permet de faire ça, elle en sort gagnante* », rappelle Michel Desrosiers.

« On a rencontré une dame qui a accueilli 700 enfants, ça fait 35 ans qu'elle est famille d'accueil »

sont plus actives sur le marché du travail (49,5 % occupent un emploi à temps plein contre 30,2 % pour les familles plus expérimentées), sont plus scolarisées et ont plus d'enfants demeurant encore au foyer.

Dans la région de Québec, 600 jeunes sont accueillis par 385 FA. La majorité vivent dans une maison unifamiliale, en banlieue.

Les premiers contacts avec le CJ

Dès le départ, les FA veulent avoir l'heure juste sur l'enfant et ses besoins, être écoutées, percevoir de l'empathie chez l'intervenant. Elles veulent que ce dernier utilise un langage clair et précis, pouvoir parler à quelqu'un en cas de besoin plutôt qu'au répondeur et obtenir des réponses de qualité aux questions posées.

Éléments de continuité et obstacles

L'amour des enfants, l'attachement, les défis, le

des cas trop lourds pour commencer, un long processus d'accréditation (6 à 8 mois avant l'obtention du statut), le stress relié au fait de devoir passer en cour, les incertitudes quant à la durée du placement, un soutien financier insuffisant et des critères et normes sévères liés aux domiciles, sont les principaux obstacles rencontrés par ces FA.

« *On a des normes au niveau de l'environnement à faire respecter pour la sécurité des enfants, la grandeur de la chambre par exemple, et des fois, pour quelques pouces carrés, des FA se faisaient dire qu'elles étaient refusées* », illustre Michel Godbout. Les questions de cet ordre seront désormais examinées par le chef de service.

Que disent-elles à propos de la pub ?

Pour attirer une clientèle intéressée à accueillir non seulement des bébés et des jeunes enfants mais aussi

Les besoins

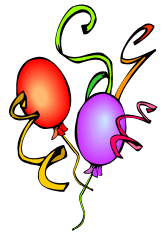
« *On n'accrédite plus de familles qui veulent seulement faire du dépannage* »,



PHOTO: ANNIE VAILLANCOURT
Michel Godbout, chef de service au CJQ-IU

affirme Michel Godbout. La raison est simple, le CJQ-IU veut réduire le nombre de déplacements vécus par les enfants. « *On a développé des moyens pour prioriser certains enfants, parce qu'un enfant qui est rendu à deux ou trois placements, c'est inacceptable. Alors, on priorise selon l'âge, la vulnérabilité, le nombre de placements, etc.* ». Et, « on

Le CJQ-IU fête ses 10 ans de mission universitaire !



Annie Vaillancourt
Rédaction

Le CJQ-IU a fêté son 10^e anniversaire de désignation au titre d'Institut universitaire le 8 novembre dernier, au siège social du CJQ-IU, à Beauport.

C'était l'occasion de rappeler l'importance que revêt la mission universitaire du CJQ-IU, dans l'attente des décisions relatives au rapport Duplantie. Les auteurs de ce document proposent une vision de l'organisation universitaire des services sociaux et formulent des recommandations (budget à allouer aux instituts universitaires, augmentation potentielle du nombre de recherches, renforcement du partenariat, etc.). Margaret F. Delisle, ministre déléguée à la Protection de la jeunesse et à la Réadaptation, Jean-Pierre Duplantie, directeur général du Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire, Camil Bouchard, député et chercheur en psychologie communautaire ainsi que plus d'une centaine d'invités, ont célébré l'événement.

Quelques réalisations, en bref

Depuis 10 ans, des études sur les problèmes de comportement (le champ de recherche principal du CJQ-IU), les caractéristiques des jeunes en centre de réadaptation, les parcours des jeunes de la rue, la résilience chez les adolescents placés et de nombreux autres sujets, ont été réalisées. Sans compter les recherches sur le suicide initiées par Jocelyne Pronovost, qui donnèrent naissance à des outils de dépistage ainsi qu'à l'évaluation d'un programme de soutien pour les personnes endeuillées par suicide. De même que celles sur l'implication familiale, dirigées par André Beaudoin. « *Ce n'est pas toujours facile de réussir à apprivoiser les parents, de les impliquer, surtout en contexte d'autorité* », commente Richard Cloutier, directeur du groupe scientifique.

Des retombées pour la pratique

L'impact global de cette désignation, selon Richard Cloutier, c'est l'amélioration des pratiques. « *On est*



PHOTO: ANNIE VAILLANCOURT
Richard Cloutier, Michel Loranger, Marie-Reine Patry et Pierre Corriveau

toujours à la recherche de meilleures pratiques et on développe des outils cliniques ». Puis, « *on regarde ce qu'on fait, on a des caméras pour ça* », reprend-il, faisant référence à l'évaluation, une démarche qui ne s'effectuait pas systématiquement auparavant. « *On voit apparaître des nouveaux problèmes et on en fait part aux chercheurs, pour qu'on puisse trouver des solutions* », complète Marie-Reine Patry, directrice du développement de la pratique professionnelle. « *Déjà, à 9-10 ans, certains jeunes affichent des problèmes de comportement qu'on n'aurait pas imaginé chez des enfants* », fait savoir Richard Cloutier. Le partenariat qui se développe entre les universités, les centres jeunesse, les organismes communautaires, les CSSS, les milieux scolaires et les départements de santé publique, « *c'est notre carburant* », précise Richard Cloutier. Pour que les jeunes bénéficient de ces progrès, « *il faut faire en sorte que le transfert des connaissances influence la pratique* », souligne par ailleurs Marie-Reine Patry. « *Les intervenants ont modifié leurs interventions et ils sont de meilleurs intervenants* », observe déjà Gilles Bégin, répondant à la recherche. « *On souhaite que la prochaine décennie en soit une de consolidation et d'expansion !* », conclut Marie-Reine Patry.

Et pour la communauté universitaire

Les étudiants gradués ont accès à des emplois, à des stages et à une formation dans des champs d'étude plus spécifiques, à un terrain de recherche encore plus fertile parce que plus développé, à plus de formations, d'outils pédagogiques, et à de nombreuses productions du CJQ-IU, soutient Jocelyn Lindsay, directeur de l'École de service social de l'Université Laval.

Pour les chercheurs, « *un partenariat très fort s'est établi* ». « *C'est une avancée très intéressante pour les services sociaux et le service social, surtout dans un contexte où la santé est omniprésente* », ajoute-t-il, parce qu'il y a « *toujours un risque que les services sociaux passent en deuxième* ». En ce sens, les « *décisions qui suivront le rapport Duplantie sont très attendues* », témoigne M. Lindsay. ■

CONFÉRENCES

Centre jeunesse de Québec - Institut universitaire

PROGRAMMATION 2005-2006

Le tandem études-travail chez des adolescents : à quel prix ?
Mercredi 12 octobre 2005 à 19 h 30
Michelle Dumont, Ph.D.
Professeure au département de psychologie de l'Université du Québec à Trois-Rivières

Les jeunes vivant de l'exclusion sociale : qui sont-ils, que vivent-ils et que fait-on pour eux ?
Mercredi 1^{er} février 2006 à 19 h 30
Chantal Larouche
Directrice générale de la Maison Richelieu
Hébergement Jeunesse Ste-Foy
André Gagnon
Directeur général de l'organisme Gîte Jeunesse
Odette Gagnon
Coordonnatrice de l'organisme TRAC Jeunesse

L'entraide : une valeur à redécouvrir et à encourager chez les jeunes.
Lundi 24 avril 2006 à 19 h 30
Claire Beaumont, Ph. D.
Professeure à la Faculté d'éducation de l'Université de Sherbrooke

Lieu des conférences
Auditorium Joseph-Lavergne
Bibliothèque Gabrielle-Roy
350, rue Saint-Joseph Est, Québec
Téléphone : (418) 529-0924
- Aucune réservation - Entrée gratuite
- Accès direct au stationnement de la Place Jacques-Cartier
- Ouvert au public

Pour information
Téléphone : (418) 661-6951
Poste 1710

Être adolescent, étudiant et employé à temps partiel : pour ou contre ?

Annie Vaillancourt
Rédaction

Qui n'a pas déjà livré les journaux, gardé des enfants, travaillé dans un dépanneur ou un service de restauration rapide ?

« *Le tandem études-travail chez des adolescents : à quel prix ?* », une conférence de Michelle Dumont, professeure en psychologie à l'Université du Québec à Trois-Rivières, a fait ressortir les avantages et les inconvénients du travail à temps partiel (TTP) pour des élèves de 3^e, 4^e et 5^e secondaire provenant d'une école de milieu socio-économique moyen. Cette conférence du CJQ-IU a été

À vos risques

Les élèves de 3^e secondaire qui travaillent plus de 11 heures par semaine ont de moins bons résultats scolaires en français et une moyenne générale plus faible. Ils sont aussi moins nombreux à vouloir poursuivre des études universitaires. Ils vivent plus de stress lié à leur travail et ressentent plus de fatigue. Ce constat s'observe aussi chez les « travailleurs » de 4^e et 5^e secondaire. En 4^e secondaire, les notes des élèves qui travaillent plus de 11 heures par semaine sont moins élevées. Toutefois, les difficultés en français et l'écart entre les aspirations

autonomes, se valorisent par leur travail, l'utilisent comme antidote contre la solitude et l'ennui et développent certaines habiletés qui les aideront à parfaire leur identité. Et puis, une fois les études terminées, certains employeurs pourraient privilégier les candidats qui ont déjà une expérience sur le marché du travail.

Facteurs de protection

Une évaluation s'impose donc : ce TTP représente-t-il une perte, une menace ou un défi ? « *Il est important de voir quelles sont les ressources dont dispose le jeune* », les facteurs de protection qui lui permettront



PHOTO: ANNIE VAILLANCOURT

Michelle Dumont

entreprises en période d'examens, des horaires de fin de semaine, etc. Enfin, il faut porter attention aux signes de détresse psychologique. Les réactions psychosomatiques et les changements d'humeur sont des signaux d'alarme. Si ces symptômes se présentent, il est recommandé de réduire le nombre d'heures de travail ou d'arrêter de travailler et de consulter un médecin ou un psychologue, au besoin.

« Ce que le jeune perd sur le plan scolaire, il peut le regagner en estime de soi, en confiance, en autonomie et en maturité »

présentée le 12 octobre dernier, à l'Auditorium Joseph-Lavergne de la bibliothèque Gabrielle-Roy, à Québec.

« *Travailler à temps partiel, c'est une source de stress pour les adolescents* », affirme Michelle Dumont, qui consacre une partie de ses énergies à mettre sur pied un programme d'intervention centré sur la gestion efficace du stress.

Les deux tiers des élèves de cette étude travaillent quelques heures par semaine. Le pourcentage de jeunes qui travaillent plus de 11 heures varie entre 15 % au milieu du secondaire et 30 % à la fin. C'est la réalité de ces derniers qui intéresse M^{me} Dumont, car « *c'est à partir de 15 à 20 heures qu'on touche le seuil critique où on risque de voir apparaître des problèmes de santé mentale ou scolaires* ».

scolaires des élèves « travailleurs » et « non travailleurs » diminuent pour ensuite disparaître en 5^e secondaire. Les jeunes de 5^e secondaire sont-ils donc plus résistants au stress, gèrent-ils mieux leur temps, accordent-ils plus d'importance à leurs études ou ces résultats reflètent-ils le fait que certains des jeunes de 3^e et de 4^e secondaire qui éprouvaient des difficultés pourraient avoir décroché ?

Les jeunes travailleurs de cette école ne montrent pas plus de signes de détresse que les autres, mais ils consacrent souvent moins de 15 à 20 heures par semaine à leur emploi, le seuil critique mentionné préalablement.

Des gains importants

Le TTP comporte donc des risques, mais il peut aussi être bénéfique. Ces jeunes apprennent la valeur de l'argent, deviennent plus

de faire face au stress lié au tandem études-travail. Une bonne capacité de gestion du stress, la réussite scolaire, un intérêt et une facilité pour les études, une bonne capacité de récupération, un bon sens de l'organisation, des parents qui encouragent la lecture, les études et qui supervisent les activités, des amis studieux et l'aide aux devoirs, sont des facteurs de protection. Il faut aussi se demander quelles stratégies utilise le jeune pour faire face à cette double réalité ? Se munir d'un agenda, demander de l'aide aux amis, profiter des services d'aide aux devoirs, diminuer le nombre d'heures de travail si le rendement scolaire baisse et bien gérer son temps semblent être des stratégies gagnantes. Certaines conditions peuvent aussi être facilitantes : garder des enfants permet d'étudier, la flexibilité des

Pistes de réflexion

M^{me} Dumont conseille aux parents d'interdire le travail de nuit, de limiter le nombre d'heures de travail, d'examiner les risques encourus, de vérifier les conditions de travail, de réduire un peu les attentes de performance, car « *ce que le jeune perd sur le plan scolaire, il peut le regagner en estime de soi, en confiance, en autonomie et en maturité* », et de tenir compte du relevé de notes. Aux professionnels, elle recommande d'informer les élèves sur leurs droits et sur les impacts du TTP, de leur offrir du support, d'évaluer les raisons sous-jacentes, d'être attentifs aux signaux d'alarme et de considérer les conditions de travail.

Il n'y a pas de consensus à savoir si les adolescents ont intérêt à travailler ou non. À chacun donc, de voir ce qu'il en retire !



Annie Vaillancourt
Rédaction

Nul doute, le droit et le service social sont des formations très différentes. Cependant, les étudiants de ces deux champs d'étude peuvent avoir des objectifs et des idéaux communs. En protection de la jeunesse notamment, les intervenants sociaux et les juristes défendent les droits des personnes et veillent au meilleur intérêt de l'enfant. Si bien « *qu'il y aurait drôlement intérêt à ce qu'il y ait contamination positive* », répond Eve Pouliot, étudiante au doctorat en service social et bachelière en droit, lorsqu'on l'interroge sur les liens à faire entre ces deux formations.

Les étudiants en service social n'auraient-ils pas intérêt à en apprendre un peu plus sur les rouages du système de justice ?



PHOTO: ANNIE VAILLANCOURT
Eve Pouliot, étudiante

Comment présenter une expertise psycholégale, par exemple ? Quelles sont les règles d'usage pour témoigner en cour ? Quelles lois régissent les divers milieux de travail et la clientèle qui utilise les services offerts ? De même, les juristes ne gagneraient-ils pas à être davantage sensibilisés à ce que vivent leurs clients, aux questions sociales, à la psychologie ?

Points de vue d'intervenants et d'avocats

Dirigée par Daniel Turcotte et supervisée par Marie-Christine Saint-Jacques, de l'École de service social, et Dominique Goubau, professeur en droit, Eve Pouliot rapprochera ces deux univers le temps de réaliser sa thèse sur les représentations sociales de la compétence parentale chez les intervenants sociaux et les avocats. Elle cherchera à savoir sur quels éléments s'appuient les professionnels pour déterminer si un parent est compétent ou non, dans un contexte de protection de la jeunesse. Une trentaine de personnes devraient être interrogées.

Qu'entend-on par compétence parentale ?

Selon la littérature, les perceptions entourant le concept de compétence parentale ont évolué avec le temps. Les parents sont de plus en plus amenés à s'impliquer dans le développement intellectuel, affectif et psychomoteur des enfants et les attentes à leur endroit sont de plus en plus élevées. « *Des études indiquent même qu'aujourd'hui certains parents ne se sentent plus compétents pour avoir des enfants* », souligne Eve Pouliot. Ce qui peut ouvrir la porte à de nombreux autres questionnements.

Quoi qu'il en soit, autrefois, l'intervention auprès des familles en difficulté consistait quasi systématiquement à placer les enfants et à éduquer les parents dans le but de « *normaliser* » leurs comportements. Tandis qu'aujourd'hui, les intervenants misent davantage sur les forces des parents pour les aider à reprendre le contrôle de leur vie (*l'empowerment*). En somme, les valeurs de la société, les grandes théories et les techniques d'intervention changent. Les contours de la notion de compétence parentale, un concept multidimensionnel qui fait référence à de nombreuses



habiletés, sont donc difficiles à tracer. D'autant plus que les points de vue des scientifiques et des intervenants en matière de compétence parentale peuvent être influencés par leurs champs d'expertise.

En 1990, le Conseil de la famille a ciblé trois approches pour circonscrire ce concept. L'approche clinique, principalement utilisée par les professionnels en psychologie, en service social, en sciences infirmières et en éducation, réfère à la relation affective, à la notion d'attachement, à tout ce qui influence les relations parent-enfant, aux caractéristiques du parent (empathie, patience, réponse aux besoins de l'enfant, etc.) et au sentiment de compétence parentale. Alors que dans un cadre juridique, la notion de compétence parentale passe par une interprétation des droits et des devoirs que la loi confère aux parents. L'article 599 du *Code civil du Québec* stipule à ce sujet que « *les père et mère ont, à l'égard de leur enfant, le droit et le devoir de garde, de surveillance et d'éducation* ». Lorsque le développement ou la sécurité de l'enfant est compromis, selon la *Loi sur la protection de la jeunesse*, l'État se substitue aux parents. Du coup, la compétence parentale devient une norme socialement construite et sujette à évaluation. La capacité des parents à répondre aux besoins physiques, émotifs et d'éducation de l'enfant, la possibilité d'aliénation parentale et les styles parentaux sont scrutés à la loupe. Enfin, l'approche écologique à laquelle adhèrent plusieurs intervenants s'intéresse à l'influence des facteurs ayant un impact sur la qualité de la relation parent-enfant, dont le contexte et le milieu de vie dans lequel évoluent les enfants.

Bref, plusieurs points de vue pour parler d'un même concept. Plusieurs regards qui peuvent avoir un effet sur les jugements rendus et, par le fait même, sur le vécu des enfants. Sans compter les valeurs, l'âge, la formation, l'expérience et le vécu parental des professionnels qui peuvent aussi peser dans la balance lorsque vient le temps de statuer sur les compétences parentales d'une personne, un enjeu de taille.

Clin d'oeil

Eve Pouliot a décroché une bourse du FQRSC, a donné un cours de méthodologie et a déjà rédigé plusieurs articles scientifiques. Elle détient aussi un certificat en criminologie. Un domaine qu'elle aimerait explorer lorsqu'elle sera professeure et qu'elle menera à bien ses propres recherches. Qu'aimerait-elle ajouter ? « *J'ai été super bien encadrée. J'ai eu des personnes clés autour de moi, qui m'ont donné des contrats, m'ont outillée et m'ont offert de nouveaux défis. Si elles n'avaient pas été là, je n'aurais certainement pas poursuivi jusqu'au doctorat* ».

Conception, rédaction et réalisation :

Annie Vaillancourt

Coordination :

Lucie Camiré et Stéphane Duval

Vos commentaires et suggestions sont les bienvenus. Adressez-les à :

annie.vaillancourt@jefar.ulaval.ca

Adresses du Tan-

Centre jeunesse de
Québec – Institut
universitaire
2915, av. du Bourg-Royal
Beauport (Québec)
G1C 3S2

Centre de recherche sur
l'adaptation des jeunes et
des familles à risque
(JEFAR) Pavillon Charles-
De Koninck, bureau 6491
Université Laval (Québec)
G1K 7P4